

Chères et Chers Collègues,

nous avons le plaisir de vous inviter au 11^e colloque international organisé par l'Institut de Linguistique de l'Université d'Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne) consacré à la linguistique juridique, à la linguistique judiciaire et à la traduction juridique (*11th Conference on Legal Translation, Court Interpreting and Comparative Legilinguistics*). Le colloque aura lieu du 24 au 26 juin 2016 (vendredi - dimanche) à Poznań.

Nous envisageons des axes thématiques suivants :

Traduction juridique et judiciaire (interprétation et traduction)

- i. traduction juridique
- ii. traduction judiciaire
- iii. formation en traduction juridique et judiciaire
- iv. traducteur assermenté
- v. erreurs dans la traduction

Langue juridique

- i. histoire des langues du droit
- ii. terminologie juridique
- iii. genres du discours juridique
- iv. langue juridique de l'Union Européenne
- v. analyse du discours juridique
- vi. structure et sémantique des textes juridiques
- vii. évolution de la langue du droit
- viii. interprétation des textes législatifs
- ix. enseignement de la langue du droit
- x. intelligibilité des textes législatifs
- xi. Plain Language Campaigns (Campagnes pour le langage clair)
- xii. aspects linguistiques du discours judiciaire

Histoire du droit et des systèmes juridiques

- i. histoire des systèmes juridiques
- ii. recherches comparatives des systèmes juridiques
- iii. common law et droit continental

Droits relatifs à la langue

- i. droits à la langue et au traducteur / interprète
- ii. minorités linguistiques et droits de l'homme concernant la langue

Linguistique juridique et linguistique judiciaire

- i. linguistique juridique
- ii. phonétique
- iii. idiolectes
- iv. stylistique
- v. linguiste en tant qu'expert judiciaire
- vi. aspects linguistiques de la falsification de documents officiels

Langues spécialisées

- i. terminologie
- ii. genres
- iii. discours
- iv. traduction

Les dates d'envoi des propositions de communication et l'inscription :

Pour s'inscrire au colloque, nous vous prions de bien vouloir remplir le bulletin suivant et nous l'envoyer par mail :

Prénom :

Nom :

Titre universitaire :

Adresse pour la correspondance :

Mail :

Affiliation :

Numéro du passeport :

Avez-vous besoin d'une lettre d'invitation ?

Merci de nous indiquer les données pour la facture avec le numéro d'identité fiscale de l'établissement (en Pologne le NIP) :

Date du virement :

Autres commentaires :

Communication : oui / non

Titre de la communication :

Résumé (100-200 mots) :

Merci de bien vouloir respecter la structure du résumé (les en-têtes sont à garder) :

Objectif de la communication :

Extension de la communication :

Méthode / approche de la recherche :

Résultats :

Implications / limites des résultats / conclusions :

Implications pratiques :

Apport de l'auteur / valeur du travail :

Équipement nécessaire :

Mots-clés :

Sorte de contribution :

Si votre communication est un compte-rendu sur l'état de la recherche dans un domaine, la structure du résumé doit être la suivante (les en-têtes sont à respecter) :

Objectif de la communication :

Extension de la communication :

Méthode / approche de la recherche

Mots-clés :

Les contributions dureront 30 min. (communication de 20 min. suivie d'une discussion de 10 min.)

Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer le bulletin d'inscription à l'adresse : lingua.legis@gmail.com avant fin février 2016.

Les notifications de l'acceptation ou du refus des communications seront envoyées jusqu'au 15 mars 2016.

La date limite de l'envoi des textes pour la publication est le 30 août 2016.

Les frais de participation pour les intervenants et les auditeurs :

- 120 euros avant le 30 mars 2016 ;
- 150 euros entre le 21 mars 2016 et le 20 mai 2016 ;
- 200 euros entre le 21 mai 2016 et le jour de l'ouverture du colloque.

Les intervenants et les auditeurs de la Pologne :

- 450 złoty avant le 30 mars 2016 ;
- 600 złoty entre le 21 mars 2016 et le 20 mai 2016 ;
- 800 złoty entre le 21 mai 2016 et le jour de l'ouverture du colloque.

Les frais de participation comprennent le dîner de gala, deux déjeuners, les pauses-café et la publication des contributions après une évaluation positive.

Les frais d'inscription sont à régler aussi bien en złoty qu'en euros.

En cas d'annulation de la participation, le remboursement des frais d'inscription n'est pas possible.

Les frais d'inscription sont à régler par transfert bancaire après avoir envoyé le bulletin d'inscription. Voici les coordonnées de notre compte :

Uniwersytet im A. Mickiewicza w Poznaniu
IBAN: PL 77 1090 1362 0000 0000 3601 7903
Bank Zachodni WBK SA 6 Oddział
Plac Wolności 15
60-967 Poznan,
SWIFT code: WBPPLPP

Attention !!! Dans le titre du virement vous êtes priés de bien vouloir indiquer le numéro: K 0000 0040 ainsi que le prénom et le nom du participant.

Il n'est pas possible de régler les frais d'inscription par carte de crédit.

Les langues du colloque sont le polonais, l'anglais, l'espagnol, le français, le russe, l'allemand.

La réservation de la chambre d'hôtel reste à la charge de chaque participant.

Cordialement

Prof. UAM dr hab. Aleksandra Matulewska
Dr Karolina Kaczmarek
Dr hab. Karolina Gortych-Michalak
Dr hab. Joanna Grzybek
Dr Joanna Nowak-Michalska

Instytut Językoznawstwa
Al. Niepodległości 4, Poznań
lingua.legis@gmail.com

Comité d'organisation (Le Département de la linguistique juridique et des langues spécialisées) :

Prof. UAM dr hab. Aleksandra Matulewska
Dr hab. Joanna Grzybek
Dr Joanna Nowak-Michalska
Dr Milena Hadryan
Dr Yuki Horie
Dr Paulina Mazurkiewicz (Université Catholique de Lublin Jean-Paul II)
Paula Trzaskawka
Paulina Skorupska

Comité d'organisation (Collaboratrices du Département de la linguistique juridique et des langues spécialisées) :

Dr hab. Karolina Gortych-Michalak
Dr Karolina Kaczmarek
Dr Swietlana Gaś
Emilia Wojtasik
Daria Zozula